



ÇA DÉBORDE !

LA SURPOPULATION MET EN DANGER LA SÉCURITÉ DE TOUS

CP BEZIERS

FO Justice tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme.

La situation du Centre Pénitentiaire de Béziers devient chaque jour plus préoccupante. Les chiffres dont nous disposons sont alarmants : la MAH2 compte actuellement **372 personnes détenues, avec pas moins de 117 matelas au sol**. La MA1 accueille quant à elle environ **360 détenus, avec elle aussi un nombre de matelas au sol à peu près équivalent à celui de la MA2**, tandis que les deux centres de détention ne disposent que de quelques places restantes.

À cette surpopulation s'ajoute une autre problématique majeure : **le quartier disciplinaire est aujourd'hui occupé par de nombreux détenus bloqueurs, avec 8 places occupées sur une capacité de 16 !** Cette situation réduit considérablement la marge de manœuvre de l'établissement lorsqu'un incident survient et qu'il faut pouvoir isoler ou sanctionner rapidement un détenu.

Le problème n'est pas uniquement une question de chiffres. Derrière chaque matelas au sol, chaque cellule occupée au maximum de ses capacités et chaque place indisponible, ce sont des conditions de détention qui se dégradent et des tensions supplémentaires qui apparaissent entre personnes détenues. Pour les personnels, cela signifie davantage de conflits à gérer, davantage de difficultés lors des mouvements, des changements de cellule et des affectations, mais surtout **davantage de risques lors des interventions.**

Les agents doivent déjà composer quotidiennement avec des effectifs insuffisants, des postes non couverts et une fatigue importante. Leurs demander, dans le même temps, de gérer une population toujours plus importante dans un établissement qui arrive à saturation n'est plus acceptable.

À force de remplir les établissements au-delà de leur capacité, on finit par supprimer toute marge de sécurité. Que se passera-t-il demain lorsqu'un incident grave nécessitera une cellule disponible, une place au quartier disciplinaire ou simplement la possibilité de séparer deux personnes détenues ?

La réponse ne peut pas être : « il n'y a plus de place ».

Pour **FO Justice CP Béziers**, il est désormais indispensable que l'administration prenne des mesures immédiates. Nous demandons que la situation de l'établissement soit réellement prise en compte et qu'un **stop aux écrous**, au moins temporaire, soit étudié afin de permettre au CP Béziers de retrouver un niveau d'occupation davantage compatible avec ses capacités réelles et avec les conditions de sécurité nécessaires.

Nous refusons que la surpopulation devienne une nouvelle fois la variable d'ajustement de l'administration et que les personnels soient contraints de gérer l'ingérable avec toujours moins de moyens. **La sécurité des personnels, des personnes détenues et du bon fonctionnement de l'établissement ne peuvent pas être sacrifiées au nom des chiffres.**

FO Justice CP Béziers demande des décisions et des actes. Il est temps de désengorger l'établissement (QD et détention) avant qu'un nouvel incident grave ne vienne rappeler, une fois de plus, que nous avons pourtant alerté.

FO Justice CP Béziers - Le : 28 Août 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER!
RIEN LÂCHER!
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS